

efficace et plus utile au développement et au maintien d'une agriculture solide et prospère.

Vous serez invités à adopter une Déclaration des Droits qui rendra manifeste la volonté de faire prédominer et de préserver les libertés et les droits essentiels à l'égard de tout ce qui relève du Parlement.

Le plus tôt possible, vous serez invités à autoriser l'établissement d'un Office national de l'énergie afin d'assurer, dans la mesure où cela ressortit au Parlement, que les ressources énergétiques du Canada soient utilisées de façon rationnelle et prudente, pour le plus grand bien des Canadiens.

Mes ministres ont constaté avec satisfaction que la construction d'habitations a atteint un niveau sans précédent grâce aux prêts de l'État consentis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Ils vous proposeront d'apporter de nouvelles modifications à cette loi pour continuer ce programme et favoriser l'afflux de capitaux hypothécaires d'origine privée.

Afin d'accroître la portée et l'efficacité des garanties prévues pour le financement des exportations, il vous sera demandé d'apporter certaines modifications à la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Mon Gouvernement vous saisira de certaines modifications à la législation touchant les pratiques commerciales.

Vous serez invités à étudier un projet de loi comportant de nombreuses modifications à la Loi sur la marine marchande du Canada.

Mon Gouvernement vous demandera d'approuver sa participation à un régime contributif de prestations médicales aux fonctionnaires, en conformité des propositions du Conseil national mixte du Service public.

Une vaste étude des dispositions de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants sera proposée, ainsi que des modifications qui permettront aux anciens combattants cultivateurs de mieux profiter des méthodes agricoles modernes. Des modifications seront également proposées à la Loi sur la réadaptation des anciens combattants et à la Loi sur les indemnités de service de guerre.

Mon Gouvernement recommandera une modification à la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, afin de prolonger d'une autre année l'augmentation apportée l'an dernier à la part provinciale des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Mon Gouvernement souhaite que toute la question des relations d'ordre financier entre le Dominion et les provinces fasse l'objet d'une étude en commun sérieuse et suivie. Tous les gouvernements provinciaux sont priés de consentir à l'utilisation, à cette fin, des rouages du présent comité permanent fédéral-provincial sur les questions fiscales et économiques, travaillant sous la direction d'un comité composé du ministre des Finances et de tous les trésoriers provinciaux.

Mes ministres vous recommanderont des mesures pour atténuer les disparités résultant du récent relèvement horizontal du tarif-marchandises.

Des vœux portant sur un certain nombre de modifications du Code criminel vous seront soumis, y compris certaines recommandations visant à renforcer les dispositions concernant les publications obscènes.

Mes ministres vous proposeront des mesures pour réviser la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que pour réviser et unifier les dispositions pertinentes qui ont trait à la pension.

Vous serez priés d'approuver une loi autorisant la nomination de secrétaires parlementaires des ministres de la Couronne.

Mon Gouvernement soumettra une résolution portant création d'un comité mixte des deux Chambres pour réviser la Loi sur les Indiens et l'administration des affaires indiennes.

Vous serez saisis d'un vœu tendant à l'adoption d'une loi en vue de maintenir sur une base permanente les pensions supplémentaires des fonctionnaires, des membres des forces armées et de la Gendarmerie royale à leur retraite, assurées à titre provisoire l'an dernier au moyen d'un crédit.

Mes ministres recommanderont une augmentation de l'ensemble des fonds qu'on pourra dépenser aux termes de la Loi sur la route transcanadienne.

Vous serez invités à réviser la Loi sur les semences, à approuver et à mettre en œuvre par une loi un accord conclu avec la province du Nouveau-Brunswick au sujet des terres des Indiens et à étendre à trois autres années la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

On vous demandera aussi de modifier la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, la Loi sur les concessions de terres publiques, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur les pensions des services de défense, la Loi sur la radiodiffusion, la Loi sur les inventions créées par les fonctionnaires publics et certaines autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à établir un comité spécial de la Chambre qui aura pour mission d'étudier la politique et les opérations relatives à la radiodiffusion.

Il sera proposé que le comité permanent des privilèges et des élections soit chargé de réviser la Loi électorale en vue de la présentation subséquente d'une mesure législative.

Il sera aussi proposé que l'étude de la question de l'abattage sans cruauté des animaux soit confiée au Comité permanent de l'Agriculture.

Vous serez invités à voter les fonds nécessaires pour pourvoir au fonctionnement du gouvernement du Canada durant la prochaine année financière.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,
Puisse la Divine Providence vous bénir et vous guider dans l'accomplissement de votre tâche.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

La motion est adoptée.

ELOGES FUNÈRES

FEU M. WILLIAM V. YACULA—

FEU M. EDWARD R. LOCKYER

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il semble qu'à chaque session du Parlement, les députés se rendent compte de la brièveté et de l'incertitude de la vie en voyant chaque fois leurs rangs éclaircis par la mort. Depuis la prorogation du Parlement, deux de nos membres sont décédés, et c'est d'eux que je veux parler aujourd'hui.

Je mentionnerai d'abord M. William Val Yacula, qui était député de Springfield. Né en Ukraine il y a une cinquantaine d'années, il a émigré au Canada, et dans les quelques brèves années qui lui ont été accordées, il a fait un apport au développement de notre pays. Il appartenait en effet à une race qui contribue avec d'autres groupes ethniques à la formation de l'unité que nous souhaitons